

Certification déposée au répertoire spécifique N° RS5244



Une approche chiffrée du projet d'installation (du plan de production au revenu disponible en passant par l'EBE) est nécessaire au futur agriculteur pour prendre conscience de son projet final et aborder la réalisation de son Plan d'Entreprise avec les clés de compréhension en sa possession (prescription du PPP). Il est également nécessaire d'appréhender la viabilité des projets des jeunes. Module complémentaire au Stage Collectif Obligatoire de Préparation à l'Installation (21h) financé par l'état.

OBJECTIF DE FORMATION

JOURNÉE 1 : CONNAITRE ET MAÎTRISER LES INDICATEURS DE GESTION TECHNICO-ÉCONOMIQUE ET FINANCIERS POUR PILOTER UN PROJET DE CRÉATION OU REPRISE D'ENTREPRISE AGRICOLE.

Vérifier la cohérence technico-économique et la faisabilité de son projet d'installation.

JOURNÉE 2 : ÊTRE CAPABLE DE COMPRENDRE ET DE RÉALISER UN PLAN D'INVESTISSEMENT POUR CRÉER OU REPRENDRE UNE ENTREPRISE AGRICOLE

Comprendre et maîtriser les fondamentaux de l'analyse comptable.

JOURNÉE 3 : ÊTRE CAPABLE DE PRÉSENTER SON PROJET DE MANIÈRE SYNTHÉTIQUE DANS UN TEMPS IMPARTI

Réaliser son plan de financement

CONTENU DE LA FORMATION

- JOURNÉE 1

Se repérer dans le stage et exprimer ses attentes et préoccupations au regard des objectifs et du déroulement de la formation. Décrire et analyser son exploitation. Évaluer la rentabilité de référence des différents ateliers, calcul des marges brutes d'un exercice de référence des différents ateliers de production, du ratio et comparaison entre stagiaire et avec des références technico-économiques départementales, régionales et nationales.

- JOURNÉE 2

Définir les évolutions (techniques, volume de production...) après installation et évaluation de la rentabilité des différents ateliers de production avec les évolutions retenues. Étude et choix du système de production, du schéma de troupeau, d'itinéraires techniques. Élaboration et calcul des marges brutes des différents ateliers de production en prenant compte les évolutions et la progression du système. Fin de l'élaboration et du calcul de marges brutes des différents ateliers de production.

- JOURNÉE 3

Estimation de l'EBE et du revenu disponible. Les différents ratios (EBE/Produit, taux d'endettement, capacité de remboursement...) : définition et calcul. Réalisation de son plan de financement de ses investissements. Analyser et diagnostiquer son projet d'installation. Bilan

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Alternances d'apports théoriques et pratiques, échanges entre agriculteurs et travail de groupe.

Modalité d'évaluation, des acquis et de la satisfaction

Questionnaire d'auto-évaluation en début et fin de formation + tour de table

DATES ET HORAIRES

Jeudi 19 septembre 2024 de 9H à 17H

Lundi 23 septembre 2024 de 9H à 17H

Mardi 24 septembre 2024 de 9H à 17H

SOIT 21 H DE FORMATION

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public et prérequis

Stagiaires qui réalisent le parcours de professionnalisation personnalisé

LIEU ET RESTAURATION

Lieu : CFPPA de VESOUL

Repas : Le repas sera pris en commun (réservé par l'AFPASA) et sera à régler par vos soins le jour de la formation

INTERVENANT

Amélie CUSSEY, conseillère en installation de la Chambre d'Agriculture de Haute-Saône

RÉFÉRENTS ET INSCRIPTION

Responsable de la formation : Émeline BONTEMPS

Inscription **9 septembre 2024** via le formulaire de contact sur le site internet ou par téléphone auprès de l'assistante Julie CHEA – BICHET au 03 84 77 14 38

PRIX

Nous contacter au 03 84 77 14 38

HANDICAP

Toute personne en situation de handicap intéressée par la formation est invitée à prendre contact avec l'AFPASA afin d'envisager les aménagements possibles. 03 84 77 14 38